

Liverdy *actu*

magazine municipal

#3 ■ novembre 2021



ADMINISTRATION

L'accueil mutualisé en place !



VIE LOCALE

Retour sur les festivités de rentrée



CADRE DE VIE

Devenez affouagiste !





Chères Liverdoises, Chers Liverdois,

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bilan de notre première année de mandat que nous vous avons adressé début juin, cette rentrée scolaire s'est faite sous le signe d'un certain nombre de changements pour notre commune au niveau de ses infrastructures. Mais surtout, le déménagement de la mairie et de la bibliothèque a permis d'ouvrir la voie au lancement d'un des principaux projet du mandat, à savoir la réhabilitation du bâtiment principal et la création de 2 nouvelles salles de classe à l'étage.

Les plans d'architecte sont finalisés, les autorisations d'urbanisme ont été déposées, les dossiers de consultation des entreprises nous ont été transmis par notre maître d'ouvrage, et nous avons sollicité l'engagement d'un Contrat Rural, dispositif de subventionnement liant les communes avec le Département et la Région.

Mais une étape cruciale était à franchir : obtenir l'accord de la Direction Générale des Finances Publiques, qui bien évidemment devait statuer sur la capacité de notre commune à porter ce projet d'un point de vue financier. Dans son avis basé sur les trois derniers exercices budgétaires et rendu le 12 octobre dernier, la DGFIP souligne à nouveau *"une situation fragile"*, avec une capacité d'autofinancement qui *"demeure insuffisante"*, des charges de fonctionnement trop élevées, et un fond de roulement qui a chuté de plus de 65% entre 2016 et 2020.

Cependant, la DGFIP a souligné les efforts de gestions réalisés dès la première année de notre mandat, ce qui donne des perspectives d'amélioration de la situation à moyen terme, et c'est pour cela que j'ai l'immense plaisir de vous informer de l'accord finalement donné pour la menée de ce projet ! Cela nous demandera bien évidemment d'y consacrer l'ensemble de nos capacités financières l'an prochain.

Hugues Marcelot
Maire de Liverdy-En-Brie

Directeur de la publication :
M. Hugues Marcelot, Maire

Responsable de la rédaction :
Mme Eleonore Duhamel

Conception :
M. Hugues Marcelot
Mme Eleonore Duhamel
Mme Chantal Mir

Photos:
Mairie de Liverdy-En-Brie
Pierre Mir

Impression :
SAXOPRINT EURL
92110 CLICHY

Mairie de Liverdy-En-Brie :
8, rue de Meaux
77220 Liverdy-En-Brie
mairie@liverdy.fr

Imprimé à 600 exemplaires

SOMMAIRE

Administration générale

Page 3

- L'accueil mutualisé en place
- L'application CityAll pour rester connecté !

Cadre de vie

Page 4

- Le nettoyage des trottoirs, l'affaire de tous
- Devenez affouagiste !

Vie locale

Page 5

- Les festivités de rentrée
- Les 50 du SDIS

Page 6

- Du changement à la restauration scolaire
- Un projet intergénérationnel entre le CCAS et le centre de loisirs
- Les Concerts de poche à Liverdy-en-Brie

Page 7

- Liverdy-en-Brie, ville de cyclisme ?
- Les commémorations du 11 novembre

4ème de couv'

- AGENDA !
- Etat civil

Un nouvel accueil mutualisé entre la mairie et la poste !

La mairie a pris possession de ses nouveaux locaux en date du 1er septembre. Pour accueillir ces espaces administratifs, cet ancien logement communal a fait l'objet de travaux de rénovation d'un montant de 72000 euros pour lesquels la commune a bénéficié de près de 37000 euros de subventions.



Pour rappel, si ce déménagement avait pour vocation première de libérer les anciens locaux et ainsi permettre la rénovation du bâtiment afin d'y aménager deux classes supplémentaires, cela a également permis de mutualiser les accueils de la poste et de la mairie.

Ces deux services ont désormais des horaires harmonisés comme suit :

Lundi

08H30 - 12H00

Mardi

08H30 - 12H00 et 14h00- 18H00

Mercredi

09H00 -12H00

Jeudi

08H30 - 12H00 et 14h00- 18H00

Vendredi

08H30 - 12H00

Samedi

09H00-12H00

Rejoignez nous sur l'application CityAll !





Petit rappel pour celle et ceux d'entre-vous qui ne sont pas adeptes des réseaux sociaux, la Mairie de Liverdy-en-Brie bénéficie de cette application smartphone pour communiquer les informations utiles directement en direction des habitants !

Chacun peut télécharger cette application et ainsi rester informé de l'actualité de notre commune ainsi que celle du Val Briard. Vous recevrez également des alertes et des notifications en temps réel pour les informations qui le nécessitent (alertes sanitaires, intempéries, événements...).



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville





Le nettoyage des trottoirs, l'affaire de tous !

Depuis le 1er janvier 2017, les communes ont l'interdiction d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires sur la quasi-totalité du domaine public. Si cette mesure va bien évidemment dans le sens de la préservation de notre environnement et de la santé de tous, il est cependant évident que cela rend plus difficile l'entretien des voiries communales.

Aussi, afin de permettre à nos agents communaux de se concentrer au maximum sur les espaces publics, et parce que vous êtes déjà nombreux à le faire de vous-même, un arrêté municipal charge désormais pleinement les liverdois de l'entretien des trottoirs situés le long de leur propriété.

Extrait :

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit. Dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur. L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

Les personnes en difficultés (personnes âgées et/ou porteuses d'un handicap) pourront prendre contact avec la mairie afin que les agents communaux puissent procéder à l'entretien du trottoir devant leur domicile sans toutefois procéder à l'élagage des arbres et haies qui incombera aux propriétaires ou aux locataires.

Devenez affouagistes !

L'affouage est le droit accordé aux habitants d'une commune de pratiquer des coupes de bois de chauffage sur des parcelles communales.

Considérant d'une part l'intérêt pour les Liverdois de pouvoir profiter du bois mort situé sur les parcelles communales, et d'autre part les coûts d'évacuation ainsi économisés, le conseil municipal a autorisé l'exploitation par l'affouage des bois situés sur la parcelle N° A 0429 correspondant aux étangs de Liverdy-en-Brie et à leur périphérie.



Seuls les arbres morts couchés au sol et ceux marqués par la commune pourront être coupés. Il est à préciser qu'il est interdit par la loi de revendre des bois d'affouage (article L241-17 du code forestier).

Les personnes désirant profiter de cette nouvelle disposition sont invitées à se rendre en mairie afin de procéder à l'inscription obligatoire.

Un week-end de rentrée festif !

Les 4 et 5 septembre, pour le week-end de rentrée plusieurs manifestations ont été organisées à destination de tous les publics.

Le forum des associations

Le samedi 4 septembre matin, une quinzaine de nos associations liverdoises étaient au rendez-vous et le forum s'est déroulé dans de bonnes conditions dans le square J. Smith. Malgré l'obligation du pass sanitaire, le public était présent et les adhésions aux différentes associations ont pu se faire normalement.

Le goûter des seniors

Nous avons réuni nos seniors, également dans le square J. Smith, le samedi 4 septembre après-midi autour d'un goûter et d'une animation « guitare-voix » qui a été très appréciée. Nos anciens ont pu échanger ensemble et avec nous, après de longs mois sans pouvoir se retrouver, et ont même fini l'après-midi en dansant.



Soirée dansante

Pour clôturer cette journée du 4 septembre, la municipalité a offert aux liverdois un apéritif, suivi d'un barbecue proposé par l'Estaminet et une vente de desserts proposée par notre boulanger, ainsi qu'une animation musicale permettant à ceux qui le souhaitaient de terminer la soirée en dansant.

La journée s'est réellement finalisée vers 23h avec le lancement du feu d'artifice sur les étangs.

Brocante

Dimanche 5 septembre la brocante s'est déroulée sous un beau ciel bleu avec un nombre important d'exposants. L'Estaminet a proposé la restauration, avec au menu cochon de lait ou hamburger et notre boulanger les desserts.

Une exposition de voitures anciennes organisée par l'association « Ozoir en anciennes » nous a également accompagnée tout au long de la journée.

Liverdy-en-Brie à l'honneur pour les 50 ans du S.D.I.S. de Seine-et-Marne

A l'occasion du cinquantième du Corps départemental de sapeur-pompier de Seine-et-Marne (1970-2020), dans le cadre d'une action menée en partenariat avec le Val Briard, les jeunes sapeurs pompiers ont traversé 8 communes les 11 et 12 septembre derniers et proposé de nombreuses animations et démonstrations à chaque étapes de la pompe à bras.



Ils ont terminé leur parcours sur la commune de Liverdy le dimanche 12 septembre car tous les fonds récoltés au cours de ce week-end ont été reversés à l'association P.I.E.R.R.E.S. pour la restauration de la fresque de la Sainte-Barbe (patronne des pompiers) qui se trouve dans l'église de Liverdy-en-Brie.



Après une phase d'étude, les travaux de restauration sont actuellement en cours !

Du changement dans l'assiette de nos enfants !

La loi EGALIM qui entrera en vigueur le 1er janvier 2022, impose aux services de restauration scolaire au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques. En vue de ce changement et également pour lutter contre le gaspillage alimentaire, les petits Liverdois ont vu du changement dans leurs assiettes depuis la rentrée des classes.



En effet, les menus comportaient jusqu'à présent 5 composantes, ils n'en contiennent à ce jour plus que 4. Cependant la valeur nutritionnelle du repas reste identique, elle est simplement répartie de façon différente.

Deux améliorations majeures sont à relever : une très nette baisse du gaspillage alimentaire d'une part, et d'autre part un gain de temps pour la prise du repas.

Par ailleurs, soucieux de pouvoir s'adapter et répondre au mieux aux besoins de nos enfants, une commission restauration a été mise en place en septembre, réunissant des représentants de parents d'élèves, des agents communaux, notre fournisseur CONVIVIO, ainsi que deux élus. Cette instance se réunira tous les deux mois.

CCAS et Centre de loisirs réunis pour un projet intergénérationnel

Afin de favoriser le lien intergénérationnel, le CCAS de Liverdy-en-Brie et l'accueil de Loisirs s'associent afin de créer des ateliers partagés.

La découverte du patrimoine, la cuisine, les arts créatifs, le jardinage sont des savoirs que les générations peuvent se transmettre.

Si vous souhaitez participer à cette expérience inédite qui se déroulera à partir du mois de février 2022, vous pouvez contacter Myriam VONESCH au 01 64 06 34 71 ou à l'adresse : alsh@liverdy.fr. Venez nombreux !



Les concerts de poche à Liverdy-en-Brie !

Vendredi 19 novembre, a eu lieu un concert exceptionnel de musique baroque en l'église de Liverdy-en-Brie en partenariat avec Les Concerts de Poche.



L'église était comble : 150 personnes présentes et admiratives de la précision et émotion de l'interprétation des musiciens(nes) sur un répertoire méconnu mais facile d'accès pour un public néophyte.

Musiciens(nes), public et directrice des Concerts de Poche Gisèle Magnan ont apprécié la qualité exceptionnelle de l'acoustique de l'église.



Liverdy-en-Brie, ville de cyclisme ?

C'est avec honneur et fierté que nous avons appris récemment que le Tour de France Féminin passera par notre commune le 25 juillet prochain, lors d'une étape qui reliera Meaux à Provins.

Une réunion d'information est programmée prochainement au château de Blandy-les-Tours, en présence de Christian PRUDHOMME, Directeur du Tour de France, et Marion ROUSSE, Directrice du Tour de France féminin. Des représentants de la municipalité seront bien évidemment présents.

Championnats départementaux de cyclocross

Cela fait désormais 4 années que l'association Team cycliste en danseuse, devenue Liverdoises en 2021, organise un cyclocross autour de nos étangs.

Devant le succès de cet évènement, la fédération départementale UFOLEP a décidé d'organiser les championnats départementaux le 12 décembre prochain sur ce même site !

Commémoration du 11 novembre

Vous étiez nombreux à vous être mobilisés pour la cérémonie de commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale le 11 novembre dernier.

Nous tenons à saluer la présence nombreuse des familles, et à remercier particulièrement l'équipe enseignante ainsi que l'intervenante en musique pour la préparation de cet évènement avec les élèves de l'école.

De chaleureux remerciements à nos jeunes également mobilisés dans le cadre de ce devoir de mémoire : Léna COLLEN qui a procédé à la lecture du texte de l'UFAC (Union française des associations de Combattants et de Victimes de Guerre), et Cloé MORREIRA, Sapeur de 2ème classe, ancienne Jeune Sapeur-Pompier et qui nous a fait l'honneur d'accepter d'être porte-drapeau durant cette cérémonie.



AGENDA

Vendredi 3 décembre

Marché de Noël de l'école et vente de sapin, fruit d'un partenariat entre l'équipe enseignante et les représentants de parents d'élèves.

Samedi 4 décembre

Distribution du Colis des Anciens à domicile par les élus et les bénévoles du C.C.A.S./

Samedi 11 décembre

Noël des petits ! Afin de n'oublier personne, nous demandons aux parents des enfants de 0 à 3 ans et non scolarisés cette année de bien vouloir vérifier auprès de la mairie si leur enfant est bien inscrit

Dimanche 12 décembre

Championnats de Seine-et-Marne de Cyclo-Cross à l'espace de loisirs

Mardi 14 décembre

Spectacle de Noël à destination des élèves de l'école communale

ETAT CIVIL

NAISSANCES

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de ...

Kayna FERNANDES DE JÉSUS née le 02 Février 2021 Neyls LEAL ISIDORO né le 15 février 2021

Chloé, Elisa TERNOIS née le 16 avril 2021

Liam VARLIN LE MOUËL né le 21 juillet 2021

Valentin, Benoît, Julien MALLET né le 21 juillet 2021

Thiam, Diamond, Roberto BADILLA FAJAL né le 07 octobre 2021

Ilan KINASZ né le 19 octobre 2021

Adam, Louis, Guy MAËS né le 25 Octobre 2021



MARIAGES

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à ...

Prescilia FERREIRA et Giovanni SIMEON PACHECO mariés le 21 février 2021

Sonia IZEMRANE et Mehdi BENSADOUNE mariés le 22 avril 2021

Sonia RIBEIRO DE FIGUEIREDO et Philippe MOSSER mariés le 27 avril 2021

Angélique SARAZIN et Frédéric ADROIT mariés le 26 juin 2021

Manuel CASADO et Muriel EYHERABIDE mariés le 03 juillet 2021

Vincent DEBLIECK et Aurélie VANDERSTRAETEN le 04 septembre 2021

Typhaine WALLET et Valentin HESPEL le 24 septembre 2021



DECES

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de ...

Christian BESIN le 27 février 2021

Roberte THIRION le 16 mars 2021

Saturnino PEREZ TABARIS le 28 février 2021

Renée MIQUEL le 05 septembre 2021

